

# Bilan de la campagne de contrôles des vélos dans les collèges 2024

## Présentation de l'action

Réalisation de contrôles des vélos dans 51 collèges d'Alsace par quatre associations : Cadr67, Vélo Emploi, Vélo docteur et la Maison du Vélo. Cette dernière a été remplacé par l'atelier des Tisserands car elle ne souhaitait plus réaliser les contrôles. De ce fait, il n'y a eu qu'un collège réalisé sur le territoire de m2A.

L'objectif de ces interventions est de contrôler les équipements de sécurité des vélos des collégiens (freins, lumières, pneus...).

Les vélos sont contrôlés, puis une fiche est remplie pour chaque vélo présentant des défauts de sécurité (freins mal réglés, pneus sous-gonflés, absence d'éclairage...), afin d'informer leurs propriétaires et les inciter à effectuer les réglages nécessaires.

## Les chiffres 2024

64 interventions programmées, **51 interventions réalisées**, 13 interventions reportées à 2025. **6 à 225 vélos contrôlés** par collège, soit **3 725 vélos en Alsace**, et une moyenne de 73 vélos par collège, constant par rapport à 2023 (72 vélos par collège en 2023)

Le nombre de vélos signalés par collège varie de 0 à 198, et le taux **de 0% à 100% de vélos signalés**<sup>1</sup> !

Sur la totalité du parc contrôlé, **46% des vélos ont été signalés**, ce qui traduit une baisse par rapport à 2022 (91% en 2022). Cependant, ce chiffre est à prendre avec précaution car les catadioptrés ont été pris en compte à partir de 2023. En 2023, les associations ont mis en place des catadioptrés sur les vélos. On constate donc une amélioration des équipements de visibilité en 2024.

En 2023, les collèges entrés dans le dispositif cette année-là affichaient de plus forts taux de vélos signalés. En 2024 dans ces collèges, il a été constaté une baisse des vélos signalés d'environ 12%. L'action a donc un effet positif sur la sécurité des vélos.

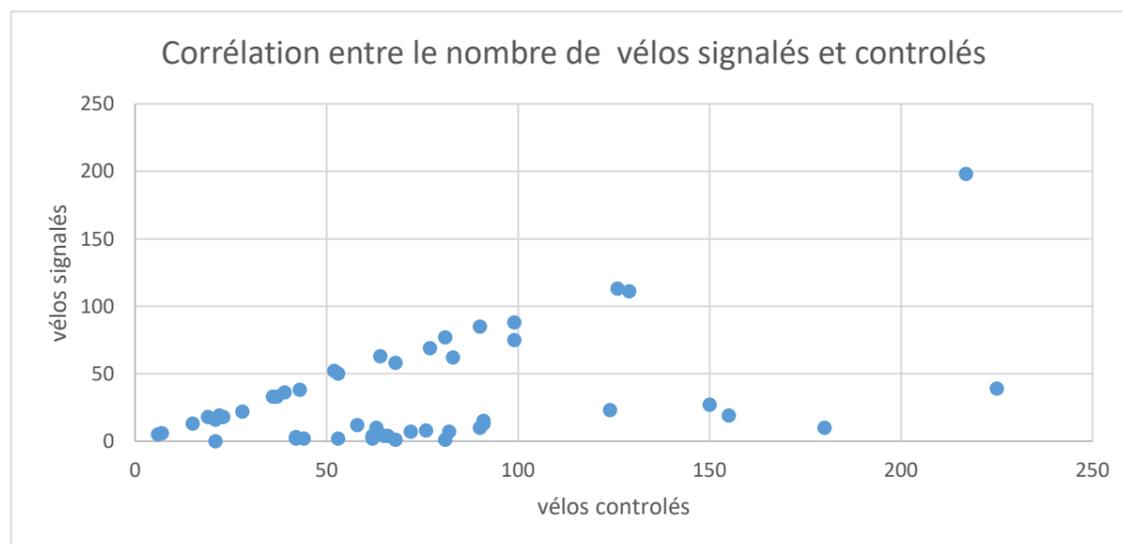
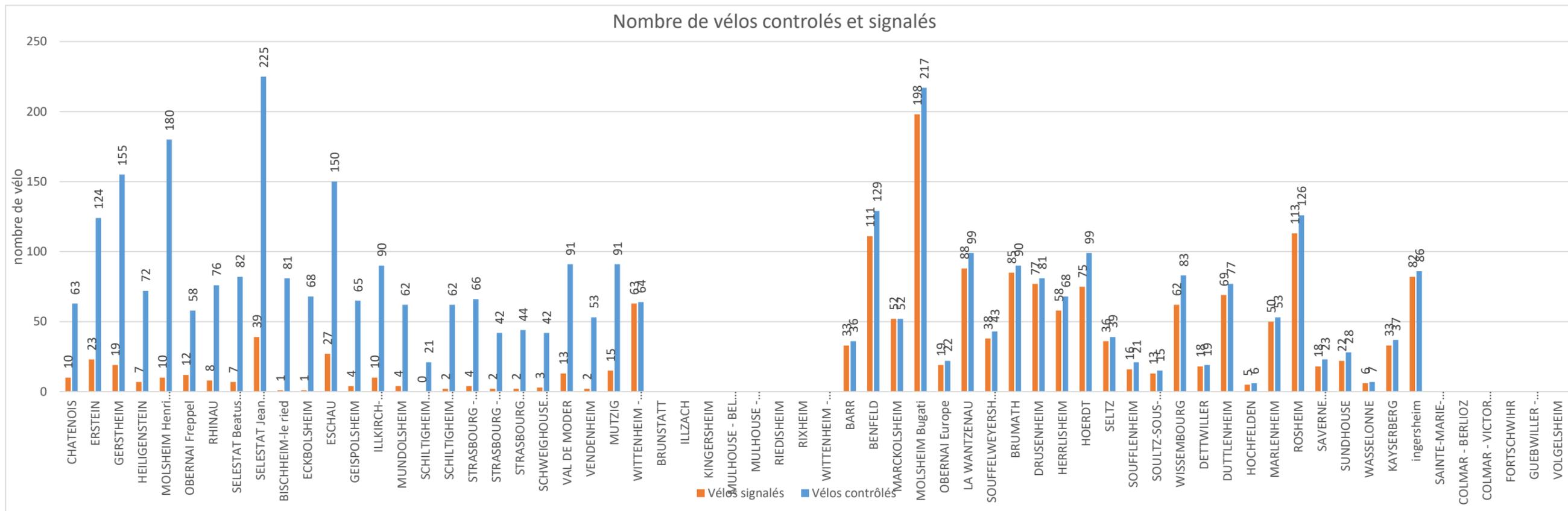
En 2024, le coefficient de corrélation est moyen entre nombre de vélos contrôlés et taux de vélos signalés (0,48). Cela signifie qu'il y a moins de dépendance entre nombre de vélos contrôlés et état des vélos que l'an passé (0,93).

En d'autres termes, la proposition de vélo avec un élément manquant est autant probable dans un établissement avec peu de vélo qu'avec une forte pratique. Il est donc opportun de maintenir les contrôles dans tous les collèges.

**29 vélos dangereux** ont été immobilisés en raison d'un défaut majeur de sécurité (absence de freins par exemple). Ces vélos ont fait l'objet d'un signalement immédiat au responsable de l'établissement, pour empêcher l'élève de repartir sur un vélo susceptible de le mettre en danger.

---

<sup>1</sup> Signalé = ayant au moins un élément manquant dont les catadioptrés



### Évolution 2023-2024

Le **nombre total de vélos contrôlés est en baisse** passant de 4 258 à 3 683 dû fait que 11 collèges n'ont pas été contrôlés en 2024.

Le **nombre de vélos contrôlés par établissement est stable**.

Le **taux de vélos signalés est en diminution**, passant de 91% en 2023 à 45% en 2024. Mais celui-ci reste supérieur à 2022 qui été de 16%. La prise en compte des catadioptrés manquants dans l'analyse en 2023 est la cause d'un tel écart. En soit, l'état des vélos est plutôt stable. La reconduite de la même analyse et la distribution de catadioptré a permis de diminuer le nombre de vélos signalés en 2024. À voir si le taux diminuera également en 2025.